

resp of XVIII
33 lrs 1/3

REQUÊTE

AU ROI,

PAR

LA DAME VEUVE CALAS.

Par M. Blin de Sainmore.



M. DCC. LXIII.

1763



THE UNIVERSITY OF

CHICAGO

LIBRARY

OF

THE

STATE OF

ILLINOIS

CHICAGO

1900





REQUÊTE AU ROI,

PAR LA DAME VEUVE CALAS.

O ROI ! dont la sagesse égale la puissance ,
Qui peses tes Sujets dans ta juste balance ,
La Veuve & l'Orphelin vont t'adresser leur voix :
L'Innocent a péri sous le glaive des Loix.
Les Juges , égarés sur la foi des indices ,
Ont livré mon Epoux aux plus affreux supplices.
Soixante ans de vertu , d'irreprochables mœurs
En vain d'un Peuple aigri démentaient les clameurs ,
Tout fut peuple. . . on a vu des Prêtres Catholiques
Seconder à l'envi ces transports fanatiques :
Ceux mêmes qui devaient , soutiens de l'Equité ,
Des pièges de l'erreur tirer la Vérité ,
Imputant à Calas le plus horrible crime ,
Ont sur un échaffaud fait périr la victime.

A

Q U I peut être à l'abri des coups qui l'ont frappé !
 A travers mes sanglots chaque mot échappé
 Va r'ouvrir de mon cœur la sanglante blessure :
 N'importe ! . . . détruisons l'erreur & l'imposture . . .
 L'espoir renaît encor dans ce cœur abattu ;
 En vengeant mon Epoux , je venge la Vertu .

L' E U R O P E a retenti de mes cris lamentables . . .
 Je l'ai vu ce front pâle . . . & ces nœuds détestables . . .
 C'étoit mon fils ! . . . Son Frere , à ce spectacle affreux ,
 Recule , . . . & pousse au Ciel mille cris douloureux . . .
 Son Pere accourt , . . . frémit , . . . tranche ces nœuds funestes ,
 Et d'une vie éteinte il cherche en vain les restes .
 Qui l'auroit pû penser ! . . . (ô comble de malheurs !)
 Pour accuser le Pere on trouve des couleurs .
 Le Peuple se rassemble , & s'agite en tumulte ,
 A des cris insensés joint l'opprobre & l'insulte :
 « Quelle horreur , disent ils ! le Fils devait , demain ,
 « Abjurer aux Autels les erreurs de Calvin ,
 « Le Fils est un martyr , . . . son bourreau , . . . c'est son Pere !

C O M B I E N la Calomnie en impose au Vulgaire !
 On n'examine rien , . . . on nous met tous aux fers .
 Qui peut peindre les maux que nous avons soufferts !
 Pour mon Fils dans un Temple on dresse un Mausolée .
 Toulouse , avec fureur , d'un faux zele aveuglée ,

Prête à nous immoler à la prévention ;
 Croit faire un sacrifice à la Religion ;
 Le Pontife a déjà lancé les anathêmes ;
 Nos témoins sont réduits à se défendre eux-mêmes ; ...
 Déjà de notre sang le Peuple se repaît. . . .
 Le Mensonge a cent voix , ... la Vérité se taît.

Nos fureurs aisément nous semblent légitimes
 Quand un prétexte saint sert de voile à nos crimes.
 Que ne peut le faux zèle ! On a vu nos Ayeux ,
 Confondant à la fois & l'Enfer & les Cieux ,
 Pour plaire au Dieu de Paix, assassiner leurs freres :
 Toulouse se baigna dans le sang des Sectaires.
 Notre Siecle rougit de cette atrocité :
 Et Toulouse , au mépris du Ciel même irrité ,
 Consacre , tous les ans , au Démon du carnage ,
 Une fête homicide & des vœux pleins de rage.
 Les Victimes manquaient , ... on jura notre mort
 De treize Sénateurs , arbitres de son sort ,
 Huit condamnent Calas sur des bruits populaires
 Qu'ont toujours démenti les témoins oculaires.
 O vertueux Epoux ! l'échaffaud fut l'Autel
 Où ta voix expirante implora l'Eternel
 Pour un Peuple séduit par son zèle barbare ,
 Pour des Juges trompés qu'un vain phantome égare.

I L S m'arrachent encore un Fils qu'ils ont banni ! ..

S'il étoit innocent , pourquoi l'a-t-on puni ?
 Il méritoit la mort s'il étoit fraticide :
 Et le Sénat lui-même , indécis & timide ,
 Ne frappant qu'à demi , déceit ses remords :
 Pour accuser Calas , on fait de vains efforts :
 » Du Fanatisme on peint les excès incroyables ;
 » Les tygres en fureur sont moins impitoyables ;
 » Et quand de la nature il étouffa la voix ,
 » De sa Secte , dit-on , Calas vengeait les droits. »

Q U O I ! la Loi de ce Dieu , que tout Chrétien révere ,
 Contre les jours d'un Fils armerait donc un Pere !
 Un Vicillard pouvait-il , au gré de sa fureur ,
 Saisir , domter un Fils jeune & plein de vigueur ;
 Lui , qui , pour le sauver , trop affaibli par l'âge ,
 Aurait manqué de force , & non pas de courage.
 Peut-on nous imputer ces horribles forfaits ?
 Nous adorons un Dieu de douceur & de paix :
 Prétendons-nous fermer les portes éternelles
 A ceux que Rome avoue , & croit les vrais Fideles !
 Dans cet affreux complot un Frere & son ami ,
 Et moi , tremperions-nous ? ... Non : ton cœur a frémi...
 R O I sage , croiras-tu qu'un même lieu rassemble
 Des crimes inouis , & cinq monstres ensemble (1).

MON Fils qu'il faut sauver (juste Ciel! j'en frémis!)
 Me force d'accuser la mémoire d'un Fils.
 Enivré du poison de la mélancolie,
 Mon Fils du nœud fatal s'arma contre sa vie.

O ROI! rends-nous l'honneur, ou fais-nous périr tous,
 Joins les Enfans au Pere, & la Veuve à l'Epoux.
 Calas fut innocent, ou nous sommes complices;
 Si Calas fut coupable, il nous faut des supplices.

O ROI! dans l'univers mon unique recours,
 Mon cœur au désespoir invoque ton secours.
 Par un injuste Arrêt notre gloire est ternie;
 Nous traînons, dans l'opprobre & dans l'ignominie,
 Des jours que l'Innocence a marqués de son sceau.
 L'excès de la douleur m'eût conduite au tombeau:
 Dans l'espoir d'effacer une tache si noire,
 D'honorer mon Epoux, de laver sa mémoire,
 De rendre à tout mon sang l'honneur qu'on lui ravit,
 J'ai supporté mes maux. . . . Mon cœur ne leur survit
 Que pour voir l'heureux jour, qui déjà se dispose,
 Où LOUIS, sur son Trône, examinant ma cause,
 Va dissiper l'erreur, & venger à la fois
 Mon Epoux & mon Fils, l'Innocence & les Loix.

DEUX Filles & trois Fils, ma plus chere espérance,
 Viendront t'offrir les pleurs de la reconnoissance:

Tu les rends à la vie , à leur Mere , à l'Etat ;
 L'honneur de mon Epoux reprend tout son éclat :
 Hélas ! mon cœur , longtems à l'amertume en proie ;
 Pourra-t-il donc encor s'entr'ouvrir à la joie ?
 Je descends dans la tombe où l'erreur l'a plongé
 Apprendre à mon Epoux que son R O I l'a vengé.

F I N.

(1) Une Servante Catholique , qui , depuis vingt-sept ans , servait dans la maison , accusée elle-même contre toute vrai-semblance , a toujours soutenu dans ses interrogatoires , que les Sieur & Dame Calas , leur Fils Pierre Calas , & un jeune homme nommé La Vaïsse , ne se sont pas séparés , depuis que Marc Antoine s'étoit retiré seul. Eût-elle vu de sang froid étrangler Marc - Antoine Calas en haine de la Religion Catholique , elle qui avoit engagé Louis Calas , Frere de Marc-Antoine , à faire abjuration publique du Calvinisme ? Pourquoi , en la retenant dans les fers , priva-t-on la vérité d'un Témoin si précieux ?



Monat rouge